

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
d'Indre-et-Loire

RENCONTRES ÉLUS-ARCHITECTES DES BÂTIMENTS
DE FRANCE

Espaces publics Espaces protégés



Les espaces publics

Définition :

« L'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous »

A titre d'exemple : les entrées des villes, bourgs et villages, les places, les rues, les ruelles, les venelles, les carrefours, les parcs et jardins publics, les mails,...

Le traitement des espaces publics aujourd'hui correspond-il à cette définition?

Un espace à l'usage de tous (voitures, vélos et piétons) ?

Le traitement des espaces publics, reflet de l'image d'une commune

Dénominations traditionnelles/dénominations actuelles :

rue/voie, carrefour/giratoire, place/raquette,

parcs-jardins- square/espace vert



Aménager les espaces publics

- L'espace public : une préoccupation qui a traversé les siècles
- Aujourd'hui : remise en cause du « tout voiture » des années 70 par les circulations douces
- Risque de segmentation de l'espace par type d'usage : mono-fonctionnalité
- Problème d'une surenchère de l'encombrement (augmentation des formes et des matériaux, multiplication du mobilier urbain, éclairage surabondant, fleurissement exogène et artificiel)



Exemple 1

Bueil-en-Touraine : le projet « cœur de village »



État des lieux et intentions

AMBIANCE GÉNÉRALE DU COEUR DE BOURG



Depuis la rue de la Mairie, vue sur l'église et sur l'abbaye. Cette vue devra être conservée et valorisée (peut être par la mise en oeuvre de plantations au pied du mur).



Plantations devant la maison permettant d'apporter du végétal sur un espace très minéral et mettant en valeur le patrimoine bâti. Effet recherché est positif, toutefois la palette végétale pourrait être plus naturelle et renvoyer un effet moins figé.



Depuis le haut de la rue du Chenailier, beau point de vue sur l'église et sur la collégiale. Les aménagements futurs devront participer à la mise en valeur du monument.



Aménagement d'une écluse permettant de réduire les vitesses en entrant dans le coeur du bourg et de sécuriser la sortie de l'école. Toutefois cet aménagement renvoie une image très routière.



Rue de la Collégiale: espace public paysager existant mais dont la présence reste masquée par l'espace de stationnement. Il serait intéressant d'avoir depuis la rue de la Collégiale une perception de cet espace. On regrette de ne pas percevoir la présence du ruisseau occulté par les plantations.



Plantations au pied de la maison. Caractère rustique des plantations à développer sur l'ensemble du coeur de bourg (palette de vivace fleurie, caractère rural identitaire).



Entrée dans le bourg, vue depuis le haut des escaliers du cimetière. Point de vue sur l'église et sur l'abbaye à valoriser par les aménagements futurs (réduire la largeur d'enrobé, réduire le caractère trop routier...).



Ruisseau traversant le coeur de bourg mais restant masqué. Sa présence devrait être mise en valeur comme étant un point identitaire fort du coeur de bourg.



Rue de la Collégiale : espace public paysager existant mais dont la présence reste masquée par l'espace de stationnement. Il serait intéressant d'avoir depuis la rue de la Collégiale une perception de cet espace. On regrette de ne pas percevoir la présence du ruisseau occulté par les plantations.

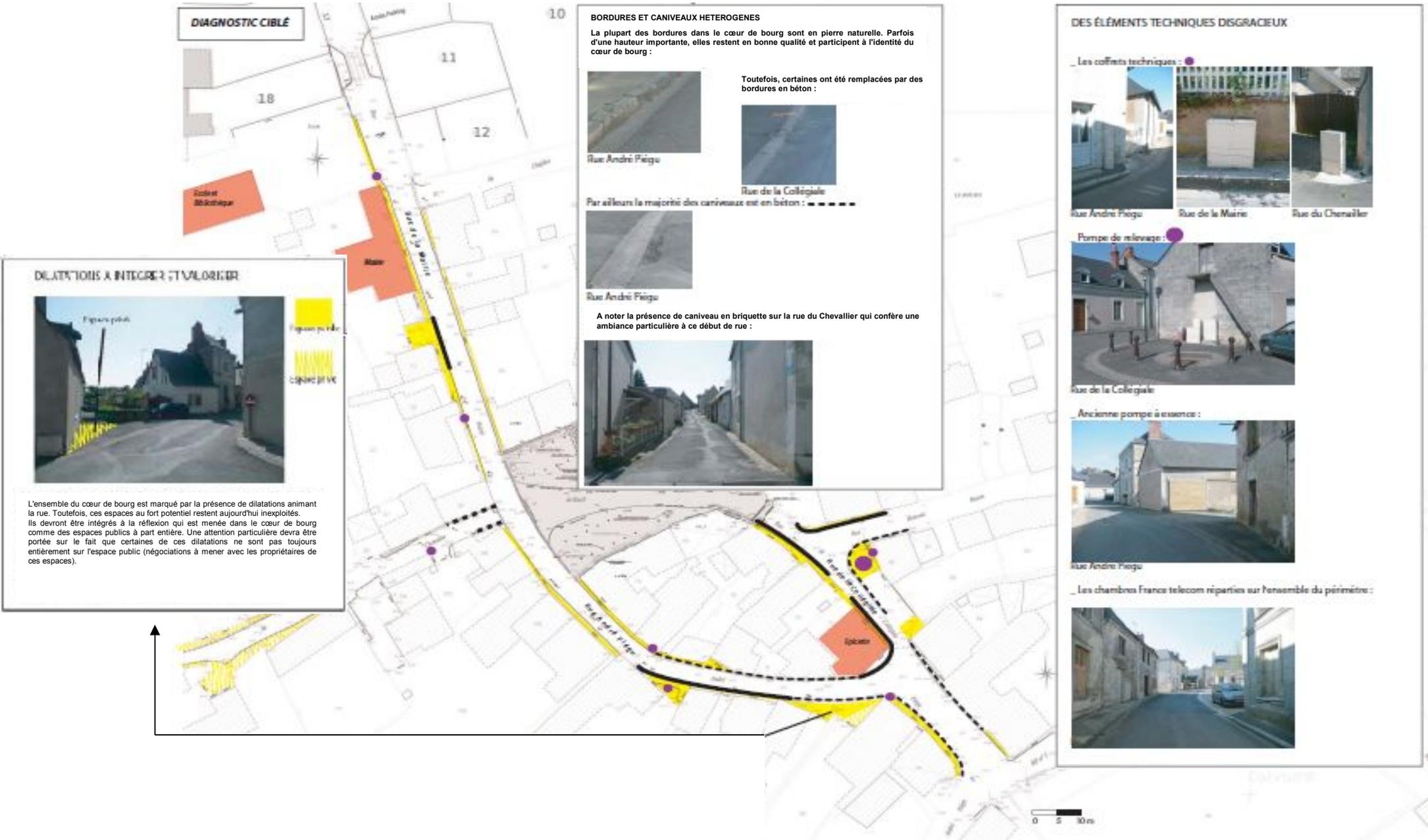


Entrée dans le bourg, vue depuis le haut des escaliers du cimetière. Point de vue sur l'église et sur l'abbaye à valoriser par les aménagements futurs (réduire la largeur d'enrobé, réduire le caractère trop routier...)



Plantations au pied de la maison. Caractère rustique des plantations à développer sur l'ensemble du cœur de bourg (palette vivace fleurie, caractère rural identitaire).

Le diagnostic



DILATATIONS A INTEGRER ET VALORISER



L'ensemble du cœur de bourg est marqué par la présence de dilatations animant la rue. Toutefois, ces espaces au fort potentiel restent aujourd'hui inexploités.

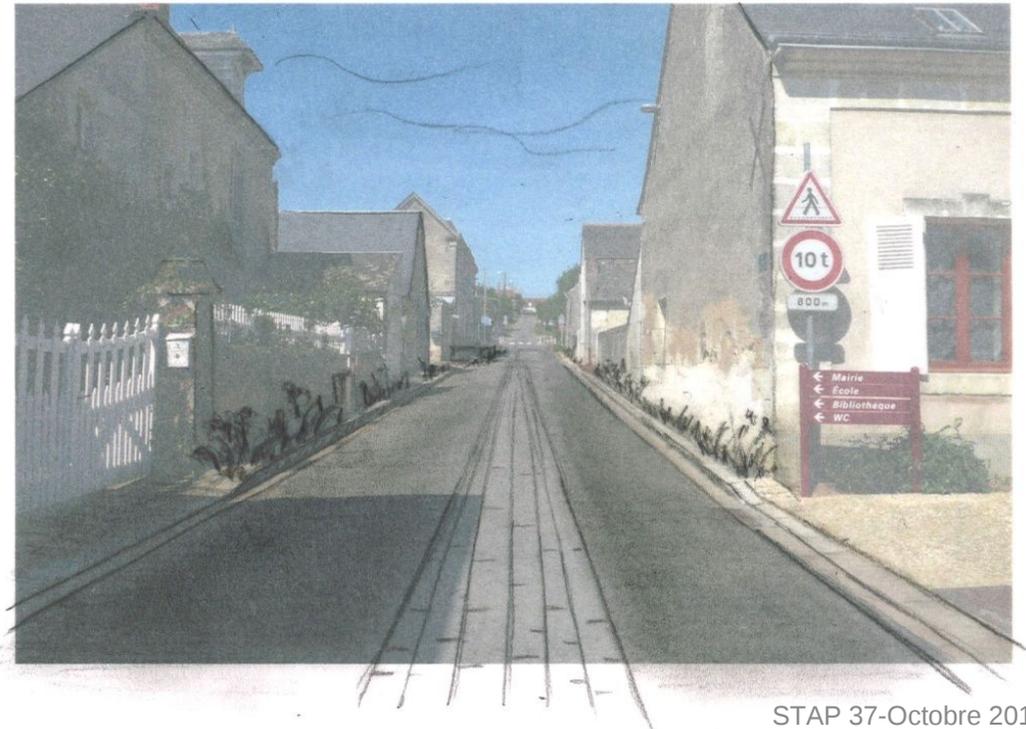
Ils devront être intégrés à la réflexion qui est menée dans le cœur de bourg comme des espaces publics à part entière. Une attention particulière devra être portée sur le fait que certaines de ces dilatations ne sont pas toujours entièrement sur l'espace public (négociations à mener avec les propriétaires de ces espaces).

Proposition d'aménagement de la rue principale



- Mise en œuvre d'une bande centrale de pavés
- Végétalisation des trottoirs

- Respect du caractère champêtre du bourg
- Économie de moyens

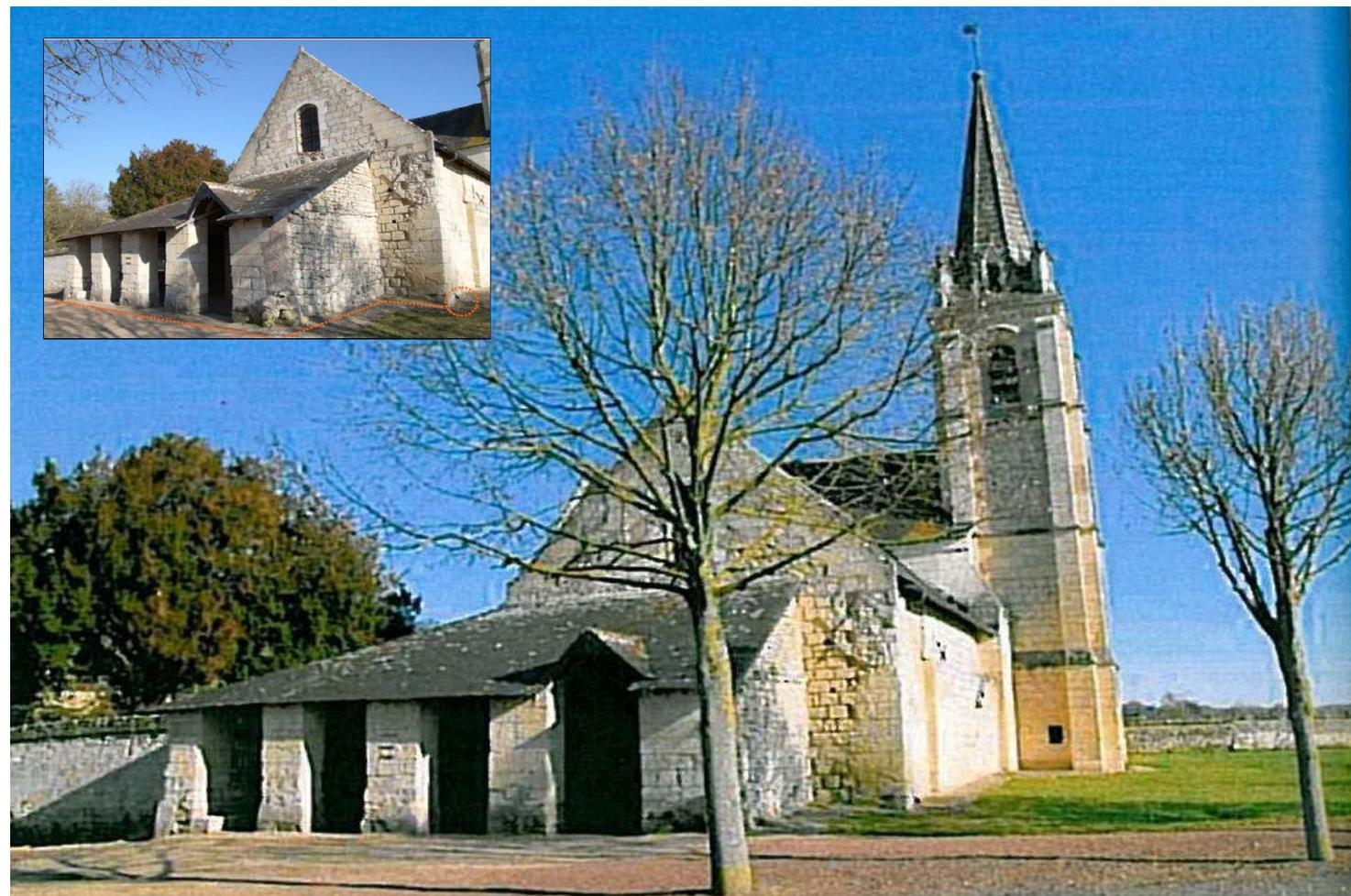
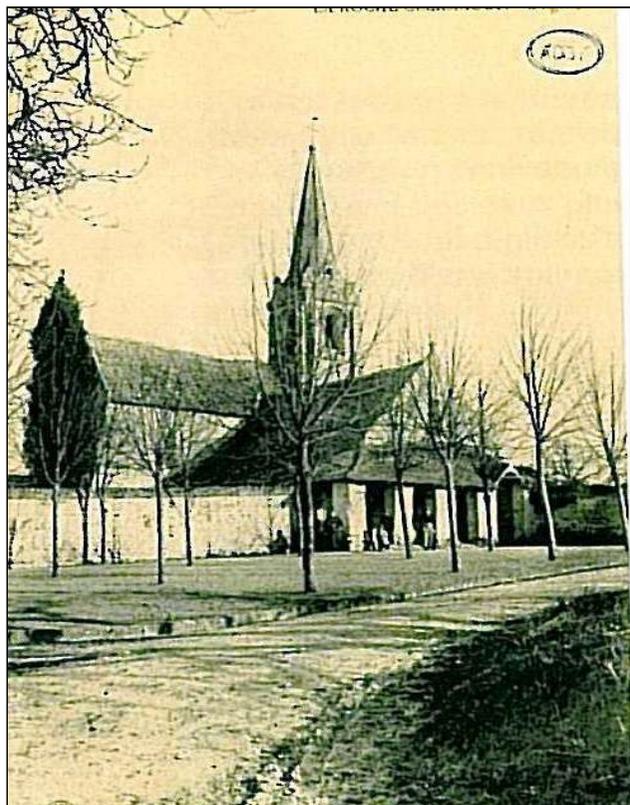


Exemple 2

La Roche-Clermault : restauration de la place de l'église

Les idées d'aménagements ne sont pas toujours des innovations

Les projets ne consistent pas toujours à créer un nouvel aménagement mais à entretenir un état existant ou restaurer un état antérieur



Restauration des bordures de trottoir : conservation des éléments existants, remise à niveau de l'ensemble et réalisation d'un caniveau en pierre pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales.
Les travaux sont réalisés sans effectuer de décaissements susceptibles d'endommager les systèmes racinaires des arbres présents.

mise en place d'une couche de stabilisé calcaire superficielle

Réalisation d'un caniveau en pierre calcaire reprenant les eaux pluviales de toiture

Réalisation d'un caniveau en pierre calcaire reprenant les eaux pluviales de toiture

Collecteur EP en pierre raccordé à la gouttière existante

mise en place d'une couche de stabilisé calcaire superficielle

20,00 M

10,00M



Exemple 3

La Roche-Clermault : création d'une zone de stationnement à côté de l'église



Conception : ADAC



Anciennement sur l'emprise convoitée : des parcelles jardinées séparées par des haies

Enjeu :

retrouver le paysage champêtre aux abords de l'église et conforter la végétation existante.

Exemple 4

Sainte-Maure-de-Touraine : projet de requalification de l'ex RN10



Vue aérienne de Sainte-Maure-de-Touraine

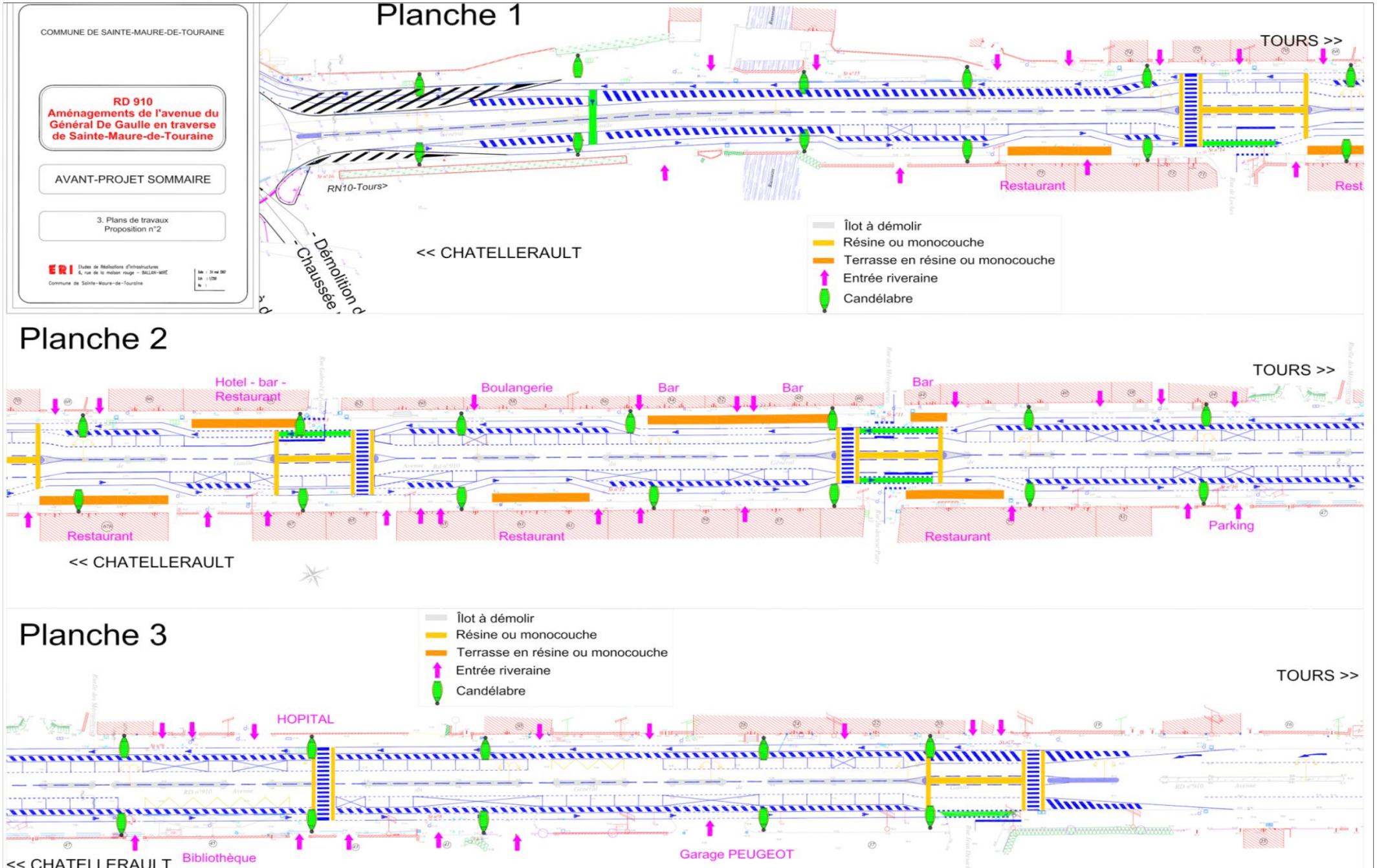
État des lieux et dysfonctionnements

- Un espace large mobilisé par la route (2x2 voies),
- Une vitesse trop importante, un sentiment d'insécurité pour le piéton,
- Une monotonie routière qui accentue l'aspect « traversée rapide »,
- Une coupure dans la ville, un risque d'enclavement des quartiers et des habitations,
- Un éclairage public trop gourmand, trop haut et dirigé uniquement vers les véhicules,
- Des stationnements mal identifiés ou peu adaptés,
- Des cheminements piétons compliqués,
- Des plantations presque inexistantes,
- Une attractivité commerciale fragilisée,
- Un revêtement usé et des équipements vieillissants.



L'avenue de Gaulle au moment du projet

Le premier projet : une approche sécuritaire et routière



Une deuxième approche : de l'infrastructure à l'espace public



Les alignements de platane au sud et au nord.

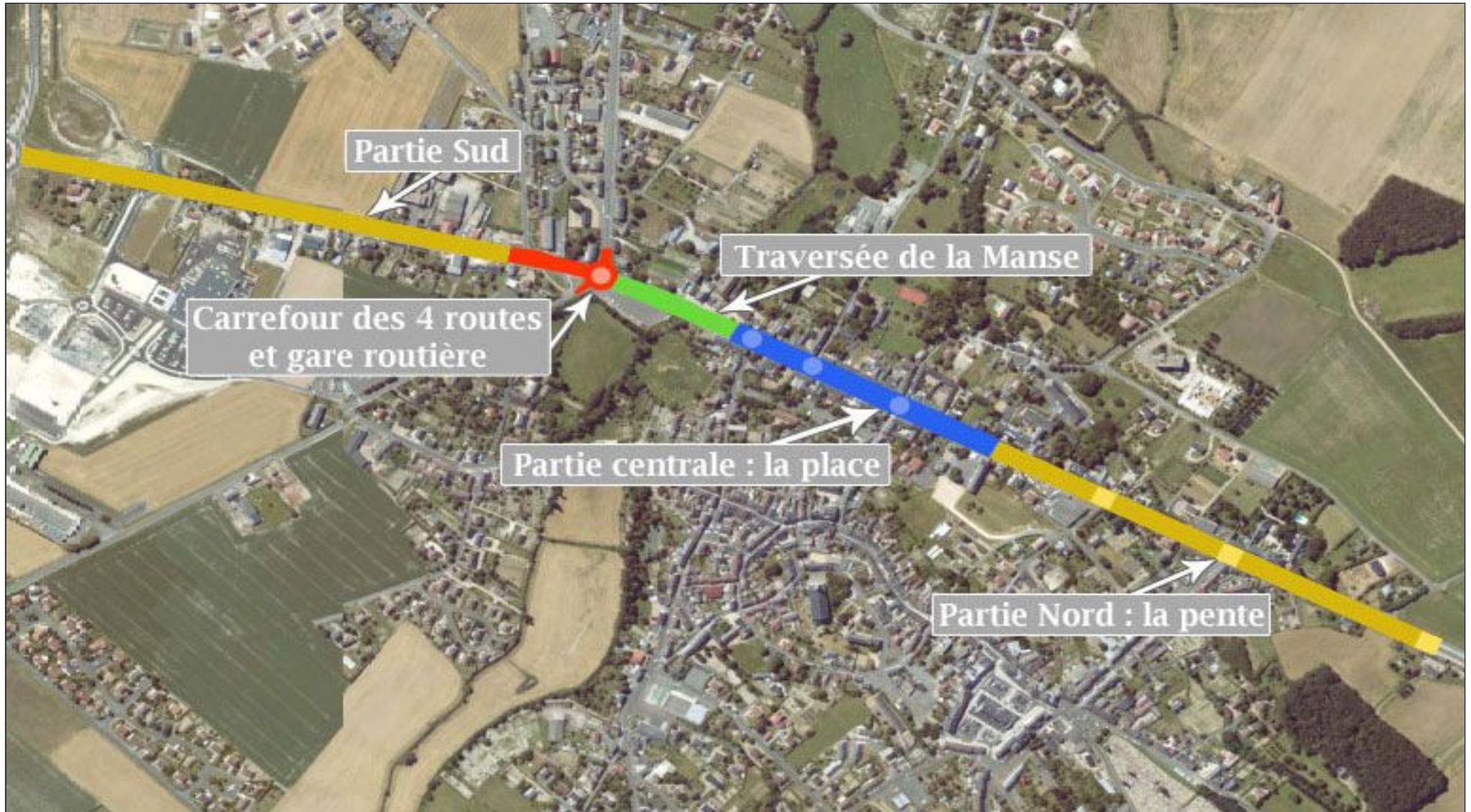


La section centrale dégagée des alignements d'arbres.

La route, dans la pente et de part et d'autre de la ville est bordée d'un double alignement de platanes. En opposition, la partie centrale, constituée par les alignements de façade, est un espace dégagé en plateau horizontal.

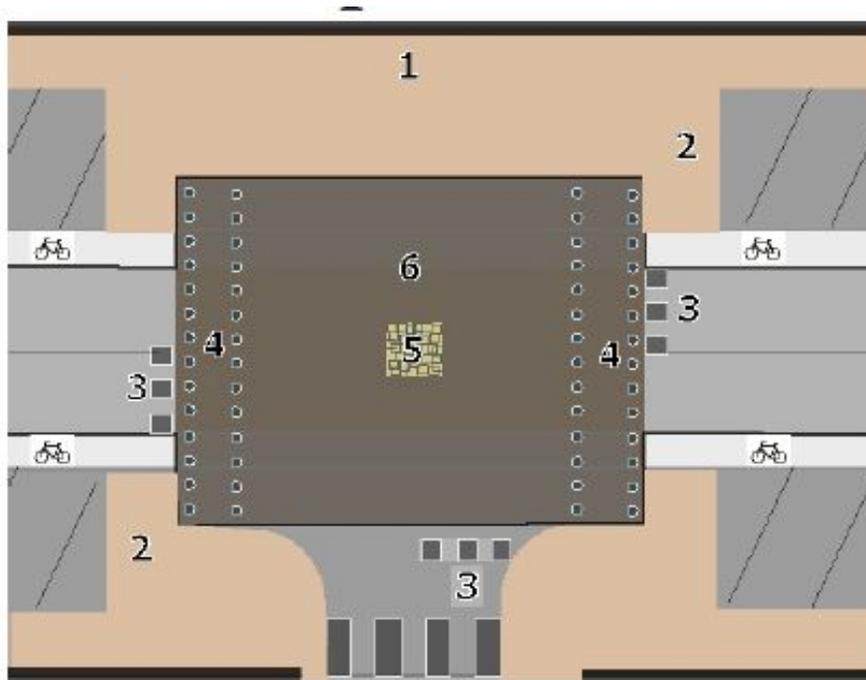
L'observation des documents anciens :
se tourner vers le passé pour mieux construire l'avenir.

Le projet final : la délimitation de cinq séquences différenciées

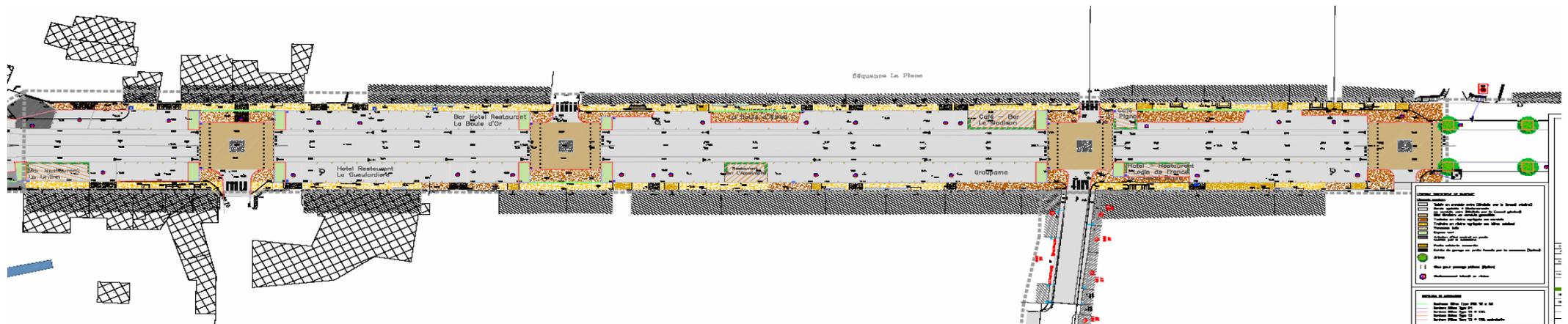


Une mise en valeur de la géographie du site qui rompt avec la monotonie de l'avenue.

Une nouvelle centralité : l'avenue du Général de Gaulle transformée en place



- Réduction à deux voies de la circulation avec des pistes cyclables
- Un traitement sobre du sol avec une signalisation limitée formant une grande place
- Des terrasses identiques pour tous les commerces de bouche



Un aménagement particulier : la traversée de la Manse



- Des plantations d'essences adaptées aux milieux humides, identiques au reste de la vallée de la Manse

- Un espace central élargi et planté

Un profil linéaire : les entrées Nord et Sud



Conception : Vincent Popelier

- Des alignements de platanes de part et d'autre de la voie dans les pentes
- Des cheminements piétonniers protégés par les stationnements et des massifs arbustifs

La requalification des espaces publics doit engendrer de la qualité

Favoriser la restauration des commerces

Restaurant l'Apostrophe



Préconisations spécifiques au commerce :

Façade :

> dans un premier temps, les briquettes de la devantures, qui ne sont pas d'origine, pourront être chaulées. A terme, elles devront être supprimées pour restituer les pierres de taille.

> peindre les menuiseries du rez-de-chaussée en reprenant la couleur des stores et celles de l'étage, suivant les préconisations générales.

Enseigne :

> déposer l'avent, les enseignes drapeaux surnuméraires et le climatiseur
> prévoir une seule enseigne drapeau, installée l'une ou l'autre des limites du bâtiment.

Auto Sécurité



Préconisations spécifiques au commerce :

Façade :

> installer un bardage en bois chaulé à lames verticales non rabotées avec liteaux
> peindre la porte et les menuiseries dans une teinte soutenue.

Enseigne :

> déposer un bandeau transparent avec des lettres peintes au-dessus de l'ouverture centrale ou un caisson peu épais, plus réduit en taille et composé en fonction de la façade.
> installer une nouvelle enseigne drapeau.

Exemple : lutter contre l'architecture commerciale routière



État antérieur



Premier projet



Deuxième projet



État actuel

Exemple 5

Richelieu : repenser la place du végétal dans la ville



Vue aérienne du secteur sauvegardé de la ville de Richelieu

Diagnostiquer le fleurissement de Richelieu: un inventaire



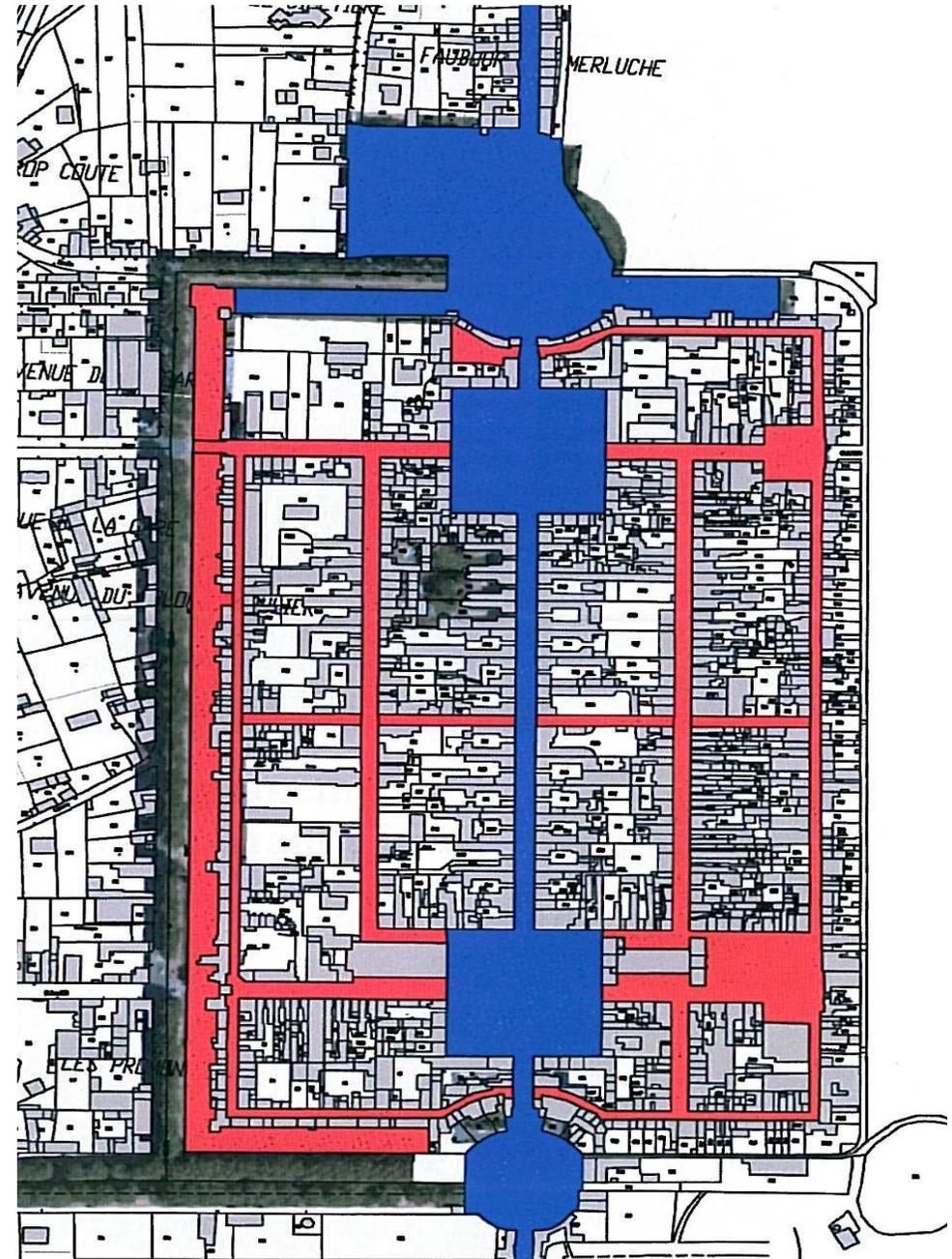
Une bonne technique
mais en désaccord avec
l'image de la ville



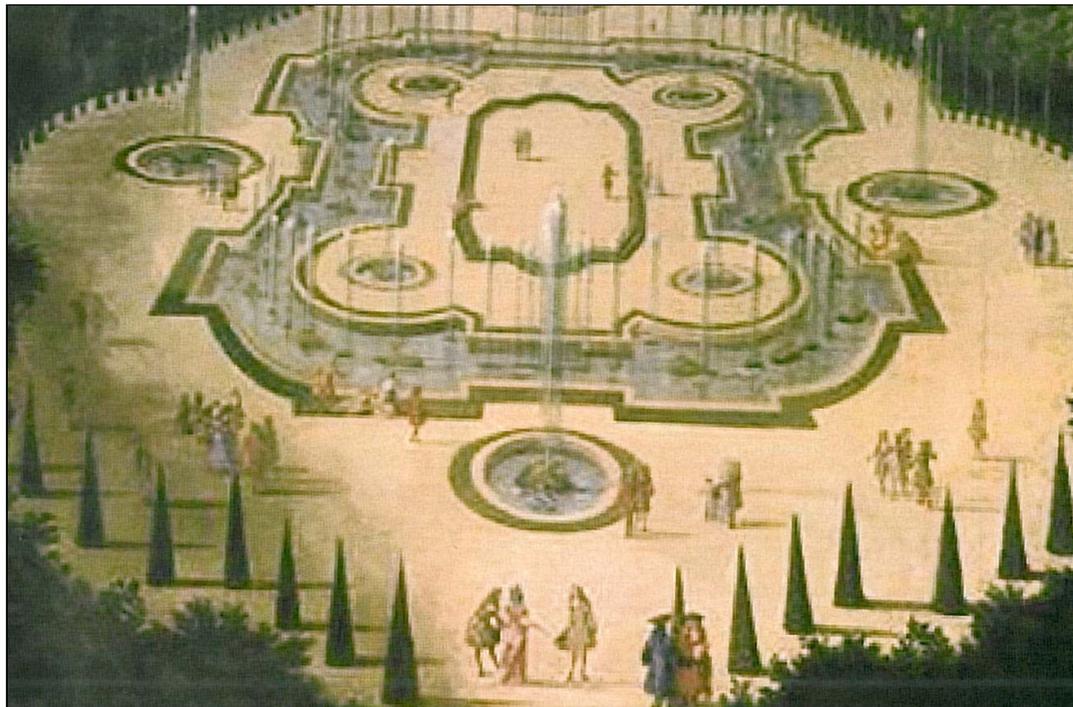
La composition de la ville comme fil conducteur

La régularité et la symétrie de l'organisation de la cité du Cardinal Richelieu permettent de distinguer deux types d'aménagement :

- l'axe central comme axe du pouvoir, de la rigueur et de la sobriété 
- les axes parallèles traités de manière plus romantique et colorée 



Références à Versailles pour le traitement de l'axe principal



Proposition concernant la grande rue

- Des contenants : des bacs d'orangerie sobres dans leur décoration



- Des formes : s'inspirant de l'iconographie du XVIIème

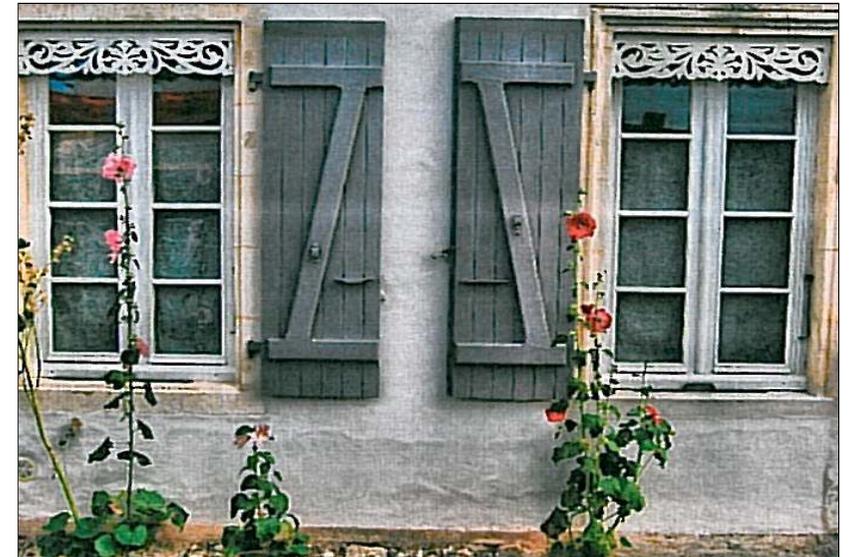


- Un agencement : bacs apposés le long de la chaussée

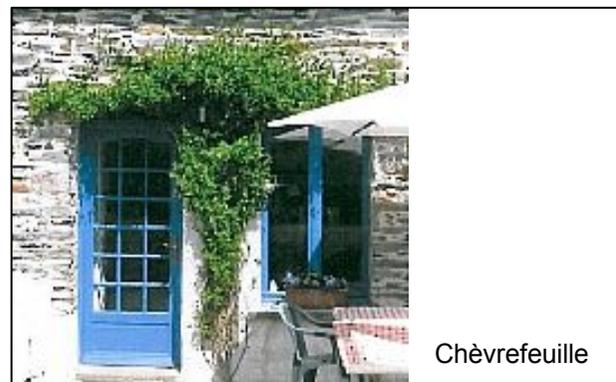
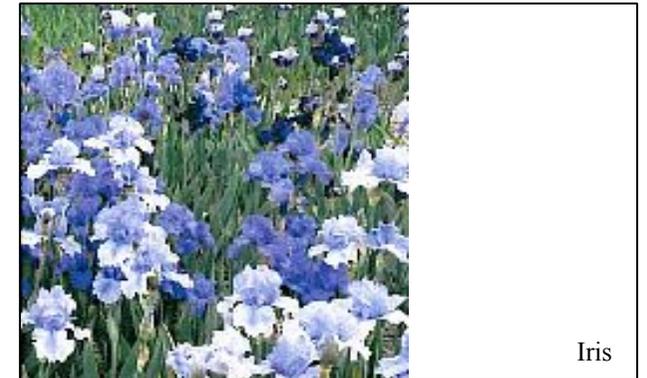
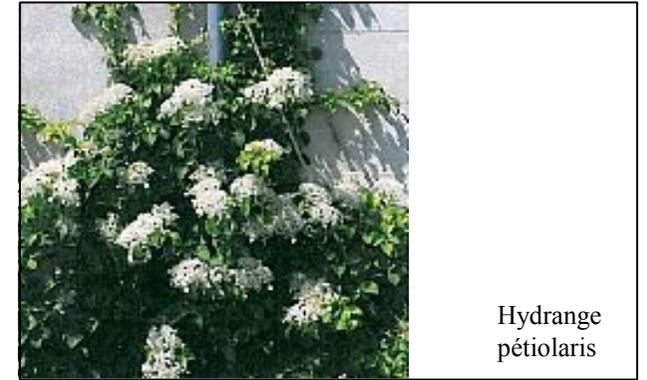
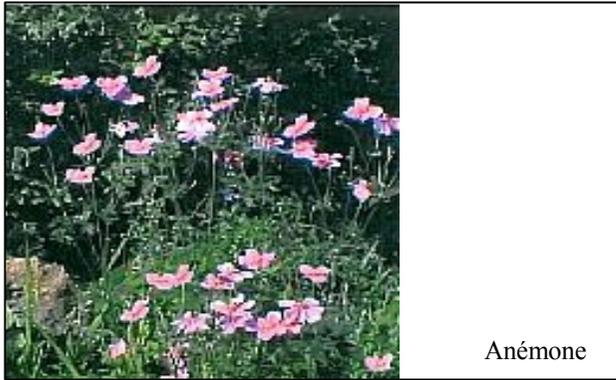
- Des essences : charme, érable, cognassier...



Des ambiances champêtres pour le traitement des rues secondaires



Les essences privilégiées dans les rues secondaires



Exemple 6

Tours :

les espaces publics requalifiés avec l'arrivée du tramway

État des lieux



La Place Choiseul



Le Pont Wilson



La Place Anatole France



État existant / État projeté



- Une insertion centrale
- Un effacement de la ligne aérienne de contact (LAC)

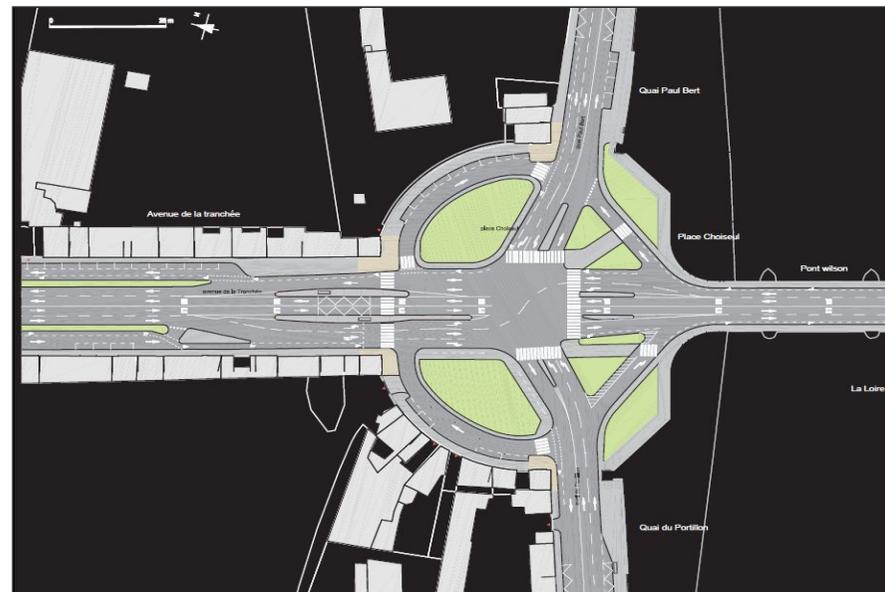
- Un positionnement judicieux des stations
- Un traitement minéral continu



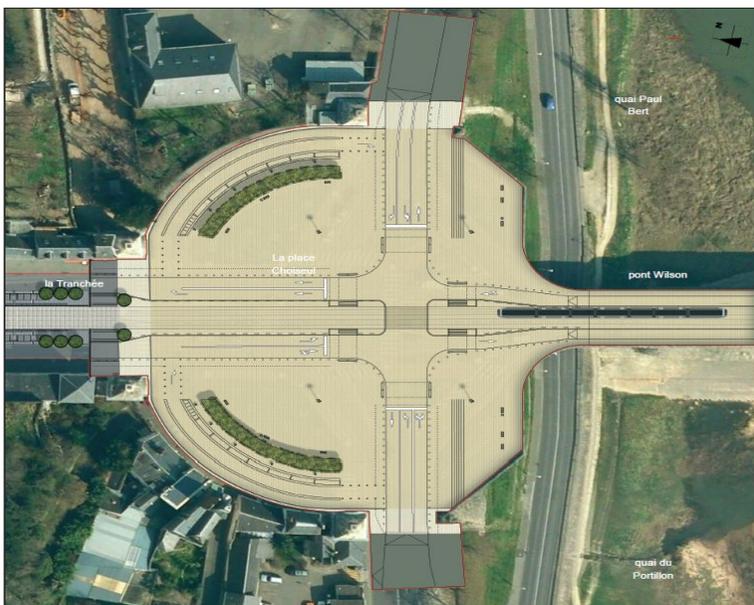
La Place Choiseul : retour à la minéralité



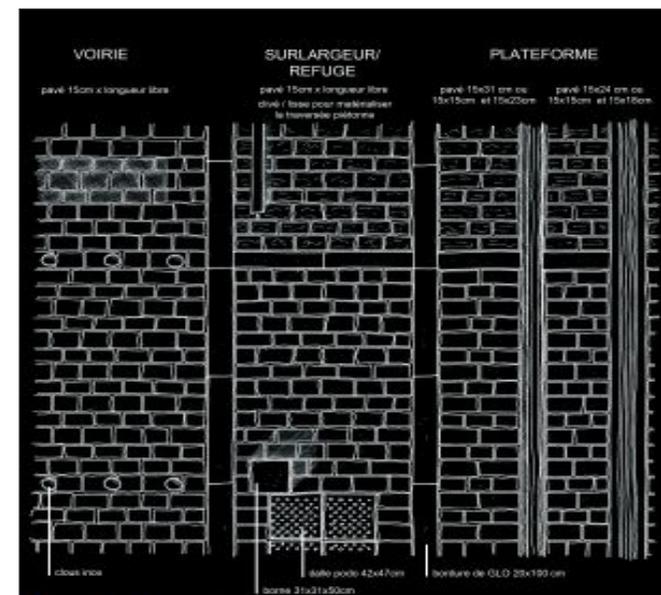
État antérieur



État actuel

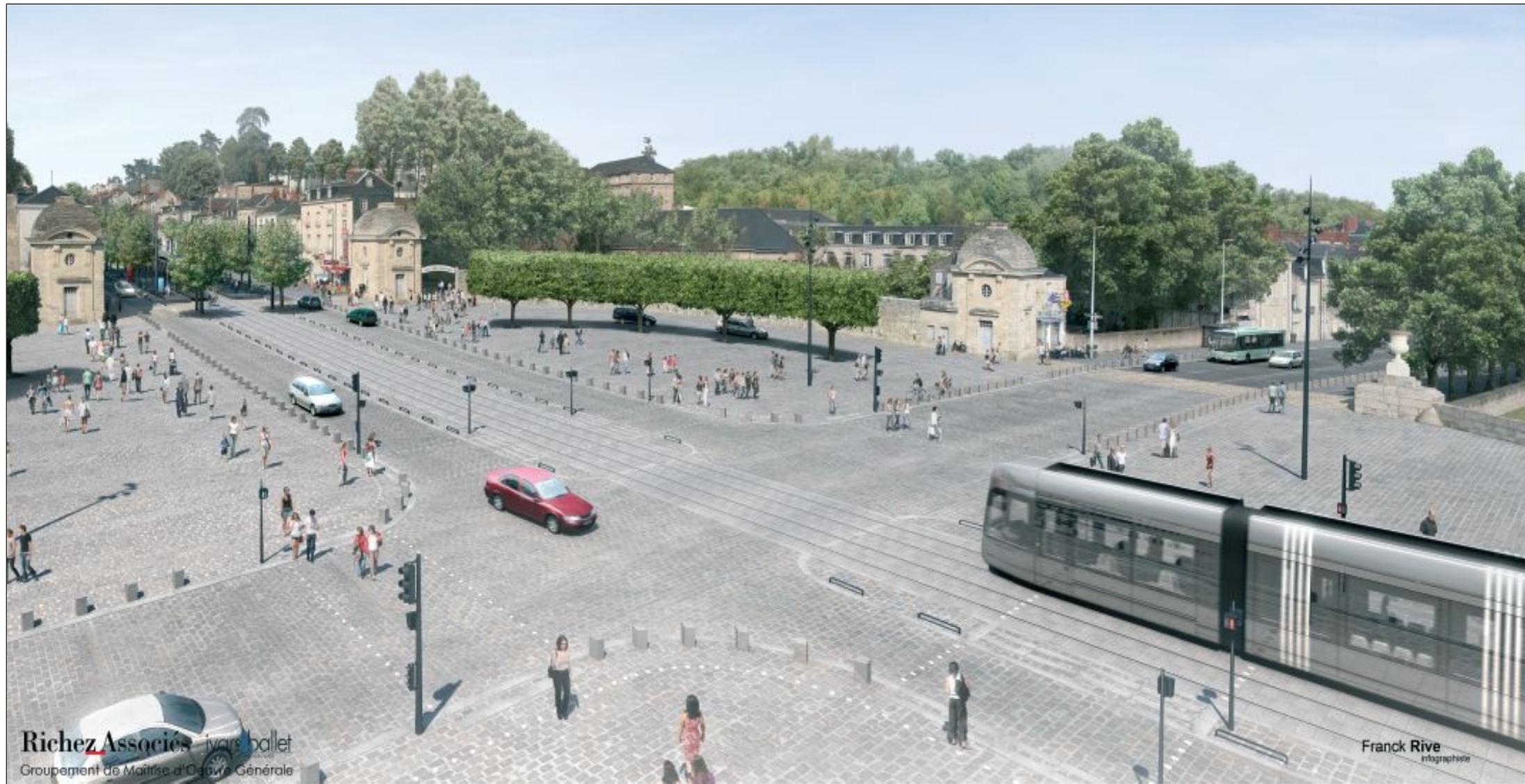


État projeté



Calepinage des pavés

La projet de la place Choiseul (le jour)



Conception : Richez Associés Ivars&Ballet, Groupement de Maitrise d'Oeuvre Générale

Le projet de la place Choiseul (la nuit)



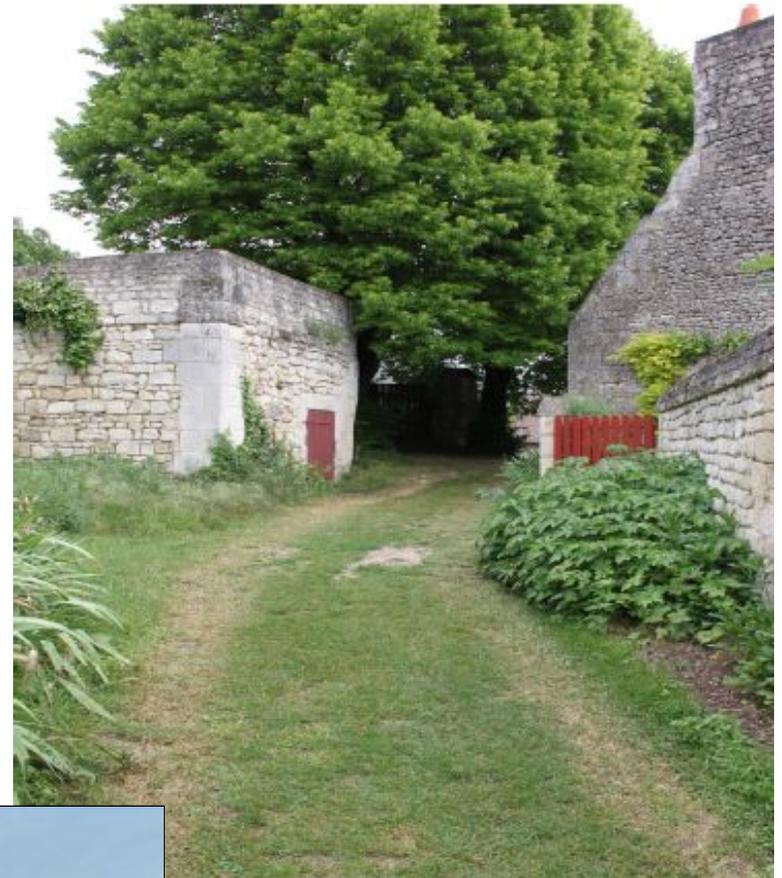
Richez Associés ivars ballet
Groupement de Maîtrise & Oeuvre Générale

Franck Rive
infographiste

Exemple 7

Crissay-sur-Manse : des aménagements simples et discrets





Crissay-sur-Manse



Exemple 8

Chédigny : hors espaces protégés





Chédigny



Chédigny

Éléments de méthodologie : Élaboration du projet

Le montage, les acteurs

- Maîtrise d'ouvrage (MO) et assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), conseils : la commune, la communauté de communes, CAUE, ADAC,...
- Les prescripteurs : STA, DDT, STAP... Les concessionnaires de l'espace public...
- Les financeurs : collectivités, région, État... La DETR.
- Les usagers...

Les différentes phases

- Élaboration d'un cahier des charges.
- Consultation d'une maîtrise d'œuvre (architecte, urbaniste, paysagiste, concepteur lumière, BET,...).
- Projet : études (diagnostic, synthèse, projet).
- Demande d'autorisation (art L621-32 du code du patrimoine).
- Chantier.
- Réception et entretien/gestion.

Le Diagnostic : une étape primordiale

- Recueil des données.
- Synthèse.

Le diagnostic est une phase obligatoire, souvent manquante ou « maltraitée », à garantir dans une phase contractuelle.



Photographie: Bernard, Montigny, Vieira

1) L'inventaire : recueil des données in situ



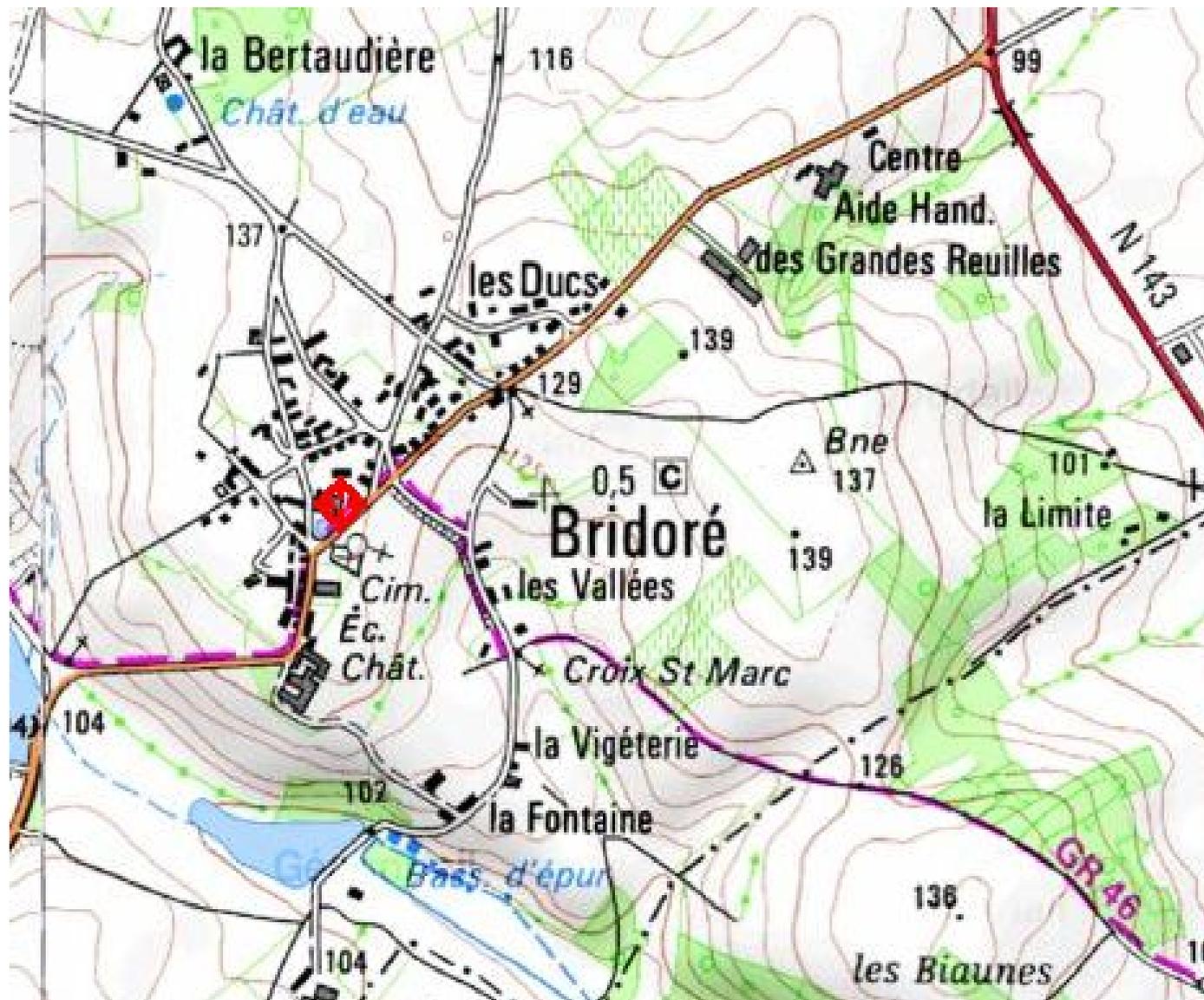
Conception: Thierry Gilson et Laurent Charré



Conception: Thierry Gilson et Laurent Charré



2) L'inventaire cartographique :



Carte IGN

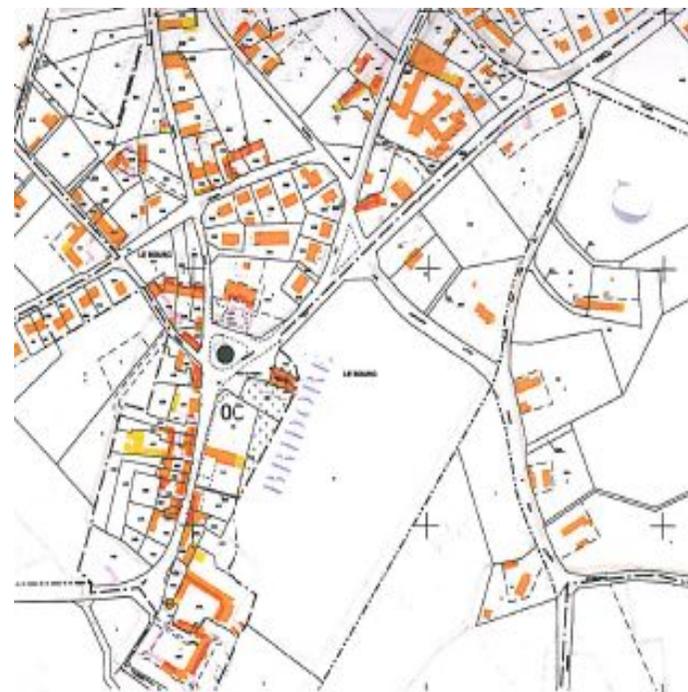


Photographie aérienne

3) L'inventaire : reconnaissance historique :



Cadastré Napoléonien



Cadastré actuel



Commune de Bridoré : mare



Commune de Bridoré : bassin



Vues anciennes du centre bourg (début de siècle?)
Source: archives départementales



La synthèse : élaboration des principes fondateurs du projet

Définition des enjeux, des objectifs, du programme localisé

Réalisation et confrontation de différents documents de synthèse **schémas** :

- . Dysfonctionnements
- . Potentialités ou intérêt.
- . Mutabilités....

Définition du programme, évaluation des besoins synthèse des projets en cours



PROGRAMME LOCALISE



Conclusion



- Conception par une maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire se basant sur un diagnostic sensible.
- L'esprit des lieux, fondement du projet.
- Se référer à un projet d'ensemble comme fil conducteur.
- Préférer la requalification ou la restauration à l'aménagement.
- Simplicité et pérennité.